

Timbre du centenaire de Winnipeg

Un timbre commémoratif de 8¢ est consacré au centenaire de la constitution de Winnipeg en municipalité. Ce nouveau timbre-poste émis le 3 mai, représente l'intersection de l'avenue du Portage et de la rue Main telle qu'on pouvait la voir en 1872. Ce carrefour qui était à l'origine la jonction de deux importantes pistes de la rivière Rouge, a été le berceau de la capitale du Manitoba.

“Par cette émission, nous voulons célébrer le centenaire d'une ville qui, pendant plus de 100 ans, a été pour le Canada la porte ouverte sur l'Ouest”, a dit le ministre des Postes M. Ouellet.

Winnipeg célèbre son centenaire en 1974 mais son histoire remonte à 1738, date à laquelle Pierre de la Vérendrye, explorateur et marchand de fourrure, y



ouvrit un comptoir de traite des fourrures auquel il donna le nom de Fort-Rouge.

L'origine et la croissance de Winnipeg s'expliquent par sa position géographique privilégiée au confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine. La Compagnie de la baie d'Hud-

son qui s'occupait du commerce des fourrures devait s'approvisionner en vivres et cherchait des bateliers pour transporter le matériel et les fourrures. C'est elle qui fut à la base de l'essor économique de la ville.

Les colons de Selkirk arrivèrent dans la vallée fertile de la rivière Rouge en 1812. Au cours des années 1860, des commerçants indépendants fondèrent un village du nom de McDermotstown, non loin du comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson situé à Fort Garry. Plus tard, ils lui donnèrent le nom de Winnipeg formé de deux mots cris qui signifient eau trouble.

Aujourd'hui, Winnipeg compte une population de 530,000 habitants. Les industries du vêtement, du transport, de l'alimentation, et des produits relatifs à l'agriculture sont ses industries principales.

Contribution du Canada au PNUD

M. Saul F. Rae, ambassadeur du Canada et représentant permanent auprès des Nations Unies, a présenté en avril au Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. R.A. Peterson, un chèque au montant de 22.2 millions de dollars (Can.) au titre de la contribution du Canada au PNUD en 1974. Lors de la présentation, M. Rae a insisté sur l'appui continu du Canada à l'égard de l'activité du Programme. En outre, il a indiqué que l'augmentation soutenue de la contribution canadienne reflète la confiance du Gouvernement canadien à l'endroit du PNUD à titre d'organisme de développement international.

La contribution de 22.2 millions de dollars comprend une affectation de 21.7 millions au budget ordinaire du Programme et une somme additionnelle de \$500,000 destinée aux projets conçus de façon à accélérer le développement des pays les moins développés. En 1973, le Canada a affecté 19.8 millions (É.-U.) au budget ordinaire et \$500,000 (É.-U.) aux projets relatifs aux pays les moins développés. Ainsi, la contribution de 1974 représente une augmentation de l'ordre de 1.9 million de dollars par rapport à celle de 1973.

Le Canada a constamment été l'un des principaux pays contributeurs à ce Programme. Depuis 1959, il y a engagé des fonds totalisant plus de 220 millions de

dollars. Pour la première fois cette année, le Gouvernement canadien a annoncé et versé sa contribution en monnaie canadienne, à la demande de la Direction du Programme. Cette contribution est entièrement convertible, en conformité avec les principes directeurs du PNUD.

Collaboration du Canada au vol spatial URSS - É.-U.

Une lampe canadienne projettera ses rayons dans l'espace au cours d'une mission spatiale commune envisagée par les États-Unis et l'URSS pour 1975.

La lampe qui sert à mesurer l'oxygène et le nitrogène aux altitudes orbitales, a été mise au point par le professeur Robert A. Young du Centre de recherches en science spatiale expérimentale de l'Université York à Toronto.

Montée sur le vaisseau spatial américain *Apollo* qui sera utilisé pour la mission commune, elle enverra un rayon de lumière qui sera réfléchi par un miroir sur le vaisseau spatial soviétique *Soyuz*, les mesures étant prises lors de la réflexion.

L'expérience aura lieu lorsque les deux vaisseaux seront séparés par une distance pouvant atteindre 1,000 mètres.

Les hommes de science veulent prendre ces mesures afin de confirmer les résultats obtenus d'autres manières et de mieux étudier la région comprise

entre l'espace et l'atmosphère terrestre.

Après que la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA) eut décidé de réaliser l'expérience, on s'aperçut que l'on ne disposait pas d'une lampe appropriée.

La lampe du professeur Young est la seule de son genre qui soit suffisamment puissante pour couvrir les distances en jeu. Elle émet plus de lumière sur une certaine longueur d'onde que les autres lampes; elle pèse moins et a besoin de moins d'énergie pour fonctionner que les autres appareils.

La lumière qu'elle émet est absorbée par l'oxygène. En mesurant le degré d'absorption, les hommes de science peuvent déterminer combien il existe d'oxygène entre les deux vaisseaux spatiaux.

Le contrat d'une valeur de \$165,000 a été décerné en sous-traitance par la *Lockheed Electronics Inc.* à *Intra-Space International Inc.*, société formée par le professeur Young et quatre associés. Vingt lampes au total seront livrées à la NASA.

Avis à nos lecteurs

L'index des articles d'*Hebdo Canada*, jusqu'ici présenté tous les trois mois dans ce bulletin, sera discontinué. Toutefois, l'éditeur se fera un plaisir de répondre en tout temps à vos questions au sujet des articles déjà parus.